CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10870** **VALABLE JUSQU'AU** **17/10/2027**

ÉDITÉ LE 23/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1992

Raison sociale : COSEPI FRANCE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015
Capital : 412 000

38 AVENUE BEAU DE ROCHAS
ZAE ESPACE BLEONE
04510 AIGLUN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MANOSQUE 93 B 40034
Siret : 388 208 639 00020
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 9544602
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C84085P1244000 / 001 604855/2

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C84085P1244000 / 001 604855/2
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 92 30 86 50 **Fax :** 04 92 30 86 51
Portable :
Responsabilité légale :
MAIESTA (752 406 660) / PIANTONI LAURA, CHRISTIANE, DANIELE
DIRECTRICE GENERALE / PIANTONI PHILIPPE PRÉSIDENT

Site Internet : www.cosepi.fr
E-mail : contact@cosepi.fr

Effectif moyen : 21 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 747 174 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)	18	18/10/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/09/2026 12:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.